LE JOURN'Alain

L'actualité du Lycée Alain-Fournier

N°1 – Novembre 2016

Frontières & Identités

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé de 1ère nous, élèves, avons décidé de monter un journal d'actualité du lycée tout en respectant le thème imposé qui est «les frontières ». Ce journal a pour but de financer notre voyage scolaire qui se déroulera fin janvier à Bruxelles.

SOMMAIRE :

P.2 : Edito / Le Sondage
P.3 : Les travaux au lycée / C'est qui le patron ?
P.4 : Cultur'A Fournier
P.5 : Territoires du lycée / Organigramme de l'organisation administrative d'une cité scolaire
P.6 : Agenda + Jeux

Daniel, Enzo, Lorenzo
Notre but est d'enquêter sur plusieurs sujets sur le lycée et de faire un reportage

Laure, Chloé, Elia, Inès
Nous nous occupons des pages concernant la culture.

Nina, Lucile, Loréna, Julianne, Élodie
Notre mission consiste à mettre a nu le métier de proviseur.

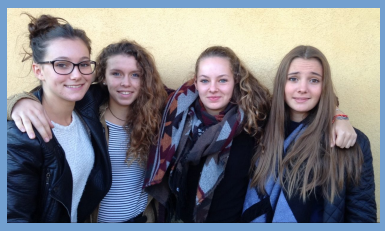

Hélène, Lola, Léana, Marie
Nous avons pour objectif de réaliser une carte des territoires au sein du lycée entre les différentes classes et les différentes filières.

Coralie, Colette, Amélie
Notre rôle a été de réaliser un sondage permettant de savoir si entre la section professionnelle et la section générale il y avait une frontière (différence).

Agathe, Raïssa, Zélie
Nous nous nommons les programmeuses, on est chargé de faire tout ce qui est graphique, organigramme, tableau en fonction des données et information recueillies.

Marion, Clémentine, Charline
On s'occupe de l'édito et de toute la partie photos.

Le sondage

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, nous avons effectué un sondage que nous avons donné à des élèves de la section générale et professionnelle. Il nous a permis de démontrer l'état d'esprit des élèves des différentes sections et de stopper les préjugés. Nous nous sommes rendu compte que ce sujet était un sujet sensible.
Après avoir distribué le sondage, quelques élèves de section professionnelle n'avaient pas saisi le but principal de ce sondage, ils ont manifesté leur désaccord et nous avons donc décidé d'interviewer trois élèves de cette section pour comprendre les raisons de leur malaise.
Ces trois élèves ont répondu à quelques questions. Les élèves de sections professionnelles nous ont expliqué qu'ils pensaient que le sondage n'était distribué qu'à leurs classes, et non aux généraux.

Ils se sont sentis stigmatisés. Ils ont eu le sentiment que certaines questions les rabaissaient. Avec du recul, nous pouvons concevoir le fait que nos questions ont été maladroitement formulées. Des explications ont été nécessaires pour apaiser les tensions.
Afin d'arranger les relations entre la section générale et la section professionnelle, les élèves interviewés nous ont proposé quelques solutions. Il faudrait faire plus de sorties communes. Ce serait bien que les élèves de section professionnelle soient informés du planning de l'UNSS par exemple. De plus le bâtiment du lycée est composé de deux parties, l'aile professionnelle (réservée aux élèves de section professionnelle) et l'aile générale (réservée aux élèves de section générale), cet agencement sépare les deux sections. Il serait possible également de créer des emplois du temps permettant de mélanger les deux sections dans l'établissement.
Malgré les désaccords liés au sondage, l'interview nous a permis de nous exprimer ouvertement, de mieux nous comprendre les uns les autres et ainsi d'apaiser les tensions.

Coralie, Colette, Amélie

Les travaux au lycée ont commencé en 2014. Toutefois ils étaient inachevés jusqu'à cette rentrée. On a donc enquêté pour en savoir plus.

Le Lycée Alain-Fournier s'est fait une beauté pour cette rentrée 2016. En effet certains escaliers intérieurs ont été supprimés pour laisser place à une belle passerelle extérieure. Celle-ci relie tout le premier étage en se reliant au nouveau bâtiment qui à vu le jour l'année dernière lors de la première tranche des travaux. Ce bâtiment abrite la salle d'étude, la vie scolaire, le bureau des CPE, le foyer, le CDI et la nouvelle salle des professeurs… Cette dernière fut cependant achevée vers le 15 juin 2016, à l'issue de la deuxième tranche de travaux.

Dix entreprises ont été retenues lors de l'appel d'offres obligatoire dans le cadre d'un marché public. Pour participer à la construction de la coursive, il a fallu mobiliser, d'après M. DUPUY, agent ATP2 au Lycée, « entre 40 et 50 personnes ».

La « SARL Taupiac Électricité » est l'une de ces entreprises. Elle s'est occupée de tout le système électrique durant les rénovations.
« Au début ça a été une équipe de deux personnes et ensuite on a dû renforcer, parce que forcément fallait tout finir avant la rentrée, et y a eu jusqu'à six personnes sur le chantier » nous rapporte Mme. Lacroix, Responsable de la société.

Pour un aménagement du territoire il y'a des acteurs privée et publics.

Au total, ces travaux qui se sont déroulés entre le 15 juin et le 30 août ont coûté 553 745€ HT. Le coût de la passerelle s'est élevé à 214 000€ et, pour les galeries, salle des professeurs et sanitaires le coût est de 339 745€. Tous ces travaux ont été financés par « Occitanie la Région Pyrénées Méditerranée »

Lorenzo, Daniel, Enzo

Les travaux au Lycée

C'est qui le patron ?

Nous avons eu le plaisir d'interviewer M. Bénard, nouveau proviseur de la cité scolaire de Mirande, comportant le collège de l'Astarac et le lycée Alain Fournier. C'est avec grand enthousiasme qu'il a répondu à nos questions sur son rôle dans ces deux lieux…

Tout d'abord, avant de venir ici, où exerciez-vous votre métier ?
Monsieur Bénard :« J'étais le principal du tout petit collège Pasteur de Plaisance du Gers. J'y suis resté sept ans. »

1) Le métier de proviseur en général

En quoi consiste le métier de chef d'établissement ?

M. B. : « Les chefs d'établissements organisent la vie d'un établissement : ils rythment les journées des élèves et des enseignants en planifiant leurs emplois du temps. Également, ils gèrent les finances en répartissant le budget dévolu, afin de permettre à la fois, l'entretien, la sécurité des biens, des personnes et la mise en place de projets pédagogiques… Nous sommes également les garants des études des élèves et gérons l'organisation des examens. Il nous faut aussi travailler sur l'orientation des élèves : assurer la liaison entre le collège et le lycée, mais aussi gérer les liens avec le supérieur afin de faire découvrir les filières d'excellence. Plus important encore, il nous faut garantir l'égalité des chances entre filles et garçons, en luttant contre les préjugés et en donnant confiance aux élèves. »

Est-ce-que vous prenez les décisions importantes seul ou avec d'autres personnes ?

M.B. : « Non, avec d'autres personnes : nous avons une équipe de direction qui est composée de l'agent comptable, du principal adjoint, des CPE du collège et du lycée et le secrétariat nous rejoint parfois. Nous avons aussi pour ce qui est du suivi plus particulier des élèves, l'équipe de veille que nous réunissons tous les 15 jours et qui est composée de l'assistante sociale, de l'infirmière, des CPE et de moi même et où on liste les élèves ou les familles qui ont besoin d'aide. Il y a aussi le conseil pédagogique avec l'ensemble des professeurs, les coordonnateurs de discipline et tous les collègues qui veulent y participer : c'est une instance autour de la pédagogie qui veille à l'application des réformes, des textes de loi et qui déterminent les projets qui vont être menés dans l'établissement. Il y a ensuite les professeurs principaux autour de l'orientation et de la vie de l'élève qui régulièrement m'apportent des informations, ils gèrent eux même énormément de choses avec les CPE avant même que ça n'arrive à mon niveau. Les CPE, elles, chapeautent l'équipe de vie scolaire, je suis donc entouré de gens et d'instances qui sont là pour me conseiller, nourrir ma réflexion et permettre au chef d'établissement de prendre des décisions dans l'intérêt de tous. »

2) Les spécificités de l'établissement

Quelles sont les spécificités de ce poste dans l'établissement ?

M.B. :« Le lycée Alain Fournier est un lycée qui est polyvalent. Nous avons les filières générales, professionnelles, nous avons une partie BTS qui nous permet d'accueillir des étudiants et puis nous sommes cité scolaire puisque le collège de l'Astarac dépend, pour sa direction, du lycée Alain-Fournier, mais nous sommes sur des sites séparés. L'autre point c'est que le poste de proviseur adjoint a disparu il y a quelques années pour notre établissement donc ça demande au chef d'établissement de faire aussi le travail de l'adjoint. »

Y a t-il de grandes différences entre gérer le lycée et le collège (budget, organisation, réglementation) ?

M.B. : « La différence majeure, c'est le public: vous êtes des lycéens qui ont une part de liberté plus importante. Le CVL (Conseil de Vie Lycéenne) est une instance qui permet de vous impliquer dans la vie du lycée et de vous responsabiliser. Il est très important pour nous que les lycéens s'expriment; on a besoin de vous entendre et de vous écouter pour répondre à vos besoins. C'est grâce à lui (ndlr: Le CVL), qu'est né en 2015 le CVC (Conseil de la Vie Collégienne). De plus, au niveau du lycée, il y a plus d'examens, ce qui demande plus d'organisation. En ce qui concerne le budget, le collège est financé par le département alors que les fonds donnés au lycée viennent de la région. »

Julianne, Lucile, Elodie, Loréna, Nina

Retrouvez l'intégralité de cet article sur www.radiojeunesactu.com

Cultur'A Fournier

Cette page est dédiée à la culture. Mais, qu'est-ce que la culture ?

En philosophie, le mot culture est utilisé pour désigner ce qui est différent de la nature. En sociologie, par exemple, la culture est définie par « ce qui est commun à un groupe d'individus ».

On utilise souvent le mot « culture » pour désigner les pratiques ou services culturels, en particulier dans le domaine des arts et des lettres. La culture est en fait l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes, propres à un groupe humain, à une civilisation.

D'après **M. Lahiton**, la culture est :

« UNE OUVERTURE VERS D'AUTRES UNIVERS, D'AUTRES HORIZONS ARTISTIQUES, LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES, ET CINÉMATOGRAPHIQUES. C'EST UNE NOURRITURE QUI PERMET DE GRANDIR DANS SA TÊTE QUEL QUE SOIT SON ÂGE. »

Nous en sommes donc venus à nous demander s'il y avait assez de culture au sein du lycée, et, si non, comment nous pourrions la développer ? Pour cela, nous avons posé des questions à certains de nos professeurs.

Mme Ferrarroni, professeure de français et de latin :

Suite à son interview, nous avons pu constater que, selon elle, il y a de la culture dans le lycée sans que l'on puisse dire qu'il y en a beaucoup. Il faudrait que les élèves prennent plus d'initiatives pour développer des projets en se servant de leurs propres richesses dans le but d'enrichir, de faire profiter ou même d'initier d'autres élèves. D'après elle, les projets culturels viennent principalement des professeurs, et il faudrait que cela change. De plus, pour qu'un projet fonctionne et pour maintenir la culture au sein du lycée, il faut qu'il soit régulier, par exemple, une fois par mois minimum.

Mme Baudrimont, professeure d'arts-plastiques qui s'occuper de l'option arts :

Elle nous a fait part de son manque de lieu d'exposition. Tout d'abord, elle n'expose les œuvres de ses élèves qu'au foyer ou en salle d'étude. Aussi, l'option a une salle à Mirande, qui appartient à Saint-Martin et qui lui permet d'exposer en ville les créations des élèves. Elle a pour projet de se servir des grilles sur les coursives pour exposer or, ce n'est pas couvert, il faudrait qu'il fasse soleil tout le temps pour ne pas abîmer les productions. De plus, elle souhaiterait en poster sur l'ENT pour que tout le monde y ai accès et non pas seulement ceux se rendant en salle d'arts-plastiques.

Enfin, le projet de cette année, après le voyage en Espagne avec Mme. Berrier-Mons, est d'amener l'option art à Circa pour voir une troupe de théâtre préparer un spectacle. Ces derniers viendront ensuite au lycée pour effectuer deux représentations dans les salles et là, chaque professeurs pourra s'y greffer pour permettre à ses élèves d'y assister. C'est un spectacle autour de l'utopie, créé à partir d'idées d'élèves.

Mme Berrier-Mons, professeure d'espagnol :

Pour elle, il y a beaucoup de culture par rapport à la taille du lycée, c'est-à-dire que pour un petit lycée, des efforts sont fait pour y faire vivre la culture. Cependant, on pourrait tout de même l'améliorer en créant de nouveaux clubs, projets comme le Club Japonais de l'année passée où élèves et professeurs étaient mélangés. Cette année, le Club Chinois compte une dizaine d'élèves et elle même. Or, ces rendez-vous sont relativement courts car ils ont lieu sur la pause méridienne. Elle nous confie que les professeurs ne sont pas forcés à seulement se contenter des cours de leur discipline, qu'il faut voir plus large, car les professeurs sont des moteurs dans ce domaine. En effet, elle pense qu'ils sont plus aptes à gérer des projets car les élèves, souvent, n'osent pas.
En ce qui concerne les voyages, les places sont limitées ce qui fait que tout le monde n'y a pas accès mais la vente de bulbes et des chocolats, que l'on peut considérer comme un projet culturel en lien avec le voyage, implique des élèves dynamiques et autonomes.
En outre cette activité fonctionne bien.
Toutefois, il y a des projets où elle aurait voulu s'impliquer mais qui étaient déjà occupés par d'autres matières. Elle serait donc intéressée par de nouveaux projets.

Laure, Inès, Elia, Chloé

A SAVOIR : *Le mardi 6 décembre 2016 les Terminales S, ES & L se sont rendus à ciné Astarac pour la projection du film de Tamara Erde, celui-ci s'intitule « This is my land ».*

Vous pouvez retrouver son interview effectué par Clémentine, Hélène, Inès et Elia sur notre site internet :

http://radiojeunesactu.com/2016/11/27/interview-de-tamara-erde-radio-jeunes-actu/

Carte des « territoires » lycéens

Nous avions pour objectif de réaliser une carte des territoires au sein du lycée entre les différentes classes et les différentes filières. Nous tenons à préciser que cette vision de la répartition du territoire est totalement subjective et il peut y avoir d'autres points de vue.

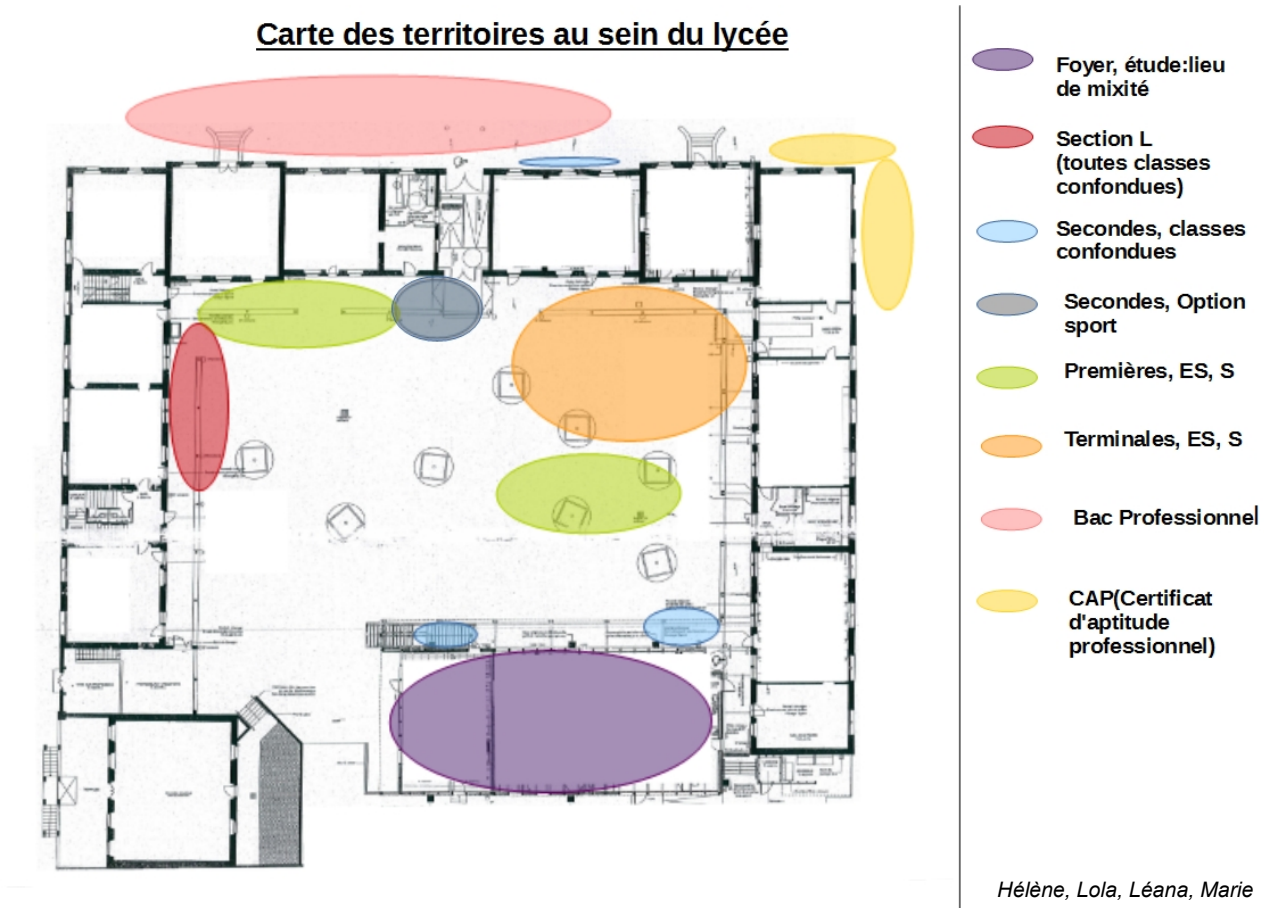

Hélène, Lola, Léana, Marie

Organigramme de l'organisation administrative d'une cité scolaire

Dans le cadre du thème des frontières nous avons décidé de vous parler de l'organisation administrative d'un cité scolaire en prenant l'exemple de la cité scolaire de Mirande (Collège de l'Astarac + Lycée Alain Fournier)

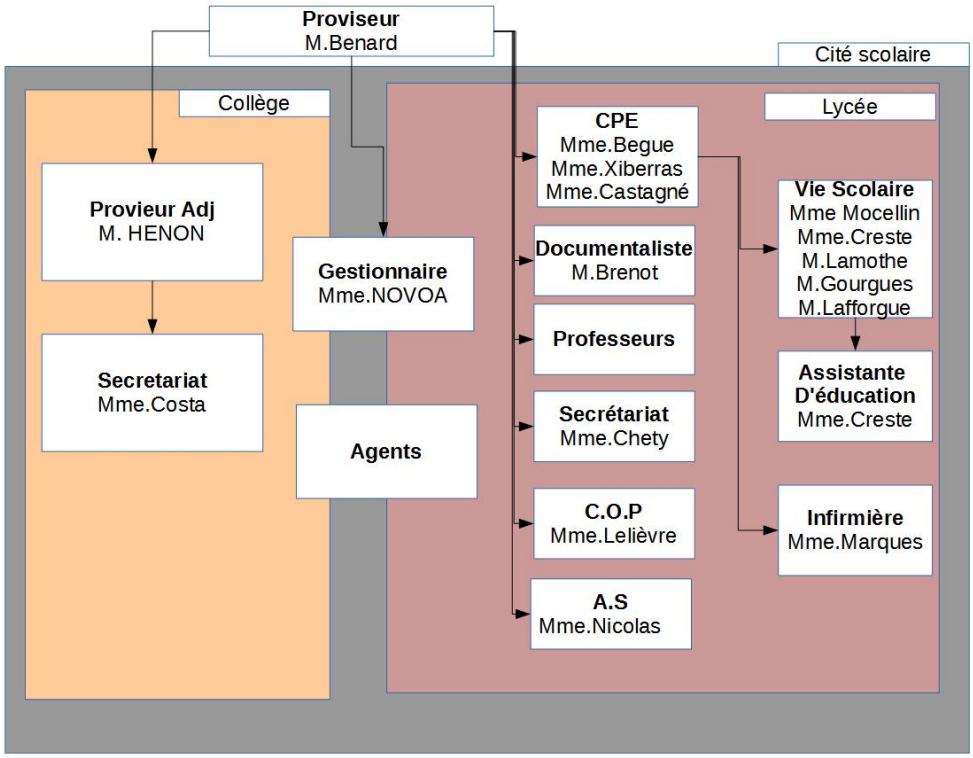

Agathe, Raïssa, Zélie

À vos agendas

PROGRAMME DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS DE CETTE ANNÉE

Voyage en Espagne: fin mars
Voyage en Belgique: fin janvier
Stage de voile: Mi juin
Voyage au ski: Vers le mois de mars
Théâtre: Activité réalisée par Mme Baudrimont le lundi de 17h30 à 18h30 et Mme Saillan le mardi aux mêmes horaires.

Tous les articles sur ce journal sont aussi sur notre site internet : http://www.radiojeunesactu.com

Rédacteur en chef : Daniel

Rédacteurs : Daniel, Lorenzo, Enzo, Laure, Chloé, Elia, Inès, Hélène, Lola, Léana, Marie, Nina, Lucile, Loréna, Julianne, Élodie, Agathe, Raïssa, Zélie, Marion, Clémentine, Charline, Coralie, Colette, Amélie.

Professeurs encadrants : M, Zanco & M. Nérée

Mise en page : Daniel, Lorenzo, Enzo, Maylis et Marine

Contact : contact@radiojeunesactu.com

Numéro édité à 100 exemplaires. Copyright 2016

SUDOKU

	5	3	2		7			8
6		1	5					2
2			9	1	3		5	
7	1	4	6	9	2			
	2						6	
			4	5	1	2	9	7
	6		3	2	5			9
1					6	3		4
8			1		9	6	7	

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9